

Ready for the world

Dossier de demande d'inscription

Nous sommes ravis que vous souhaitiez inscrire votre à l'école IA. Ce sera un plaisir de l'accompagner dans son développement et épanouissement à tous les niveaux de son être.

Pour lancer le processus d'inscription, merci de remplir ce dossier et de nous en envoyer une copie papier (remplie à la main ou remplie à l'ordinateur puis imprimée et signée à la main) à l'adresse suivante :

École IA – demande d'inscription
Au Clos Cathala
09000, Saint Paul de Jarrat

Remarques :

- Le dossier de demande d'inscription doit être rempli par le gardien légal de l'enfant (père, mère, autre), et ce même si une autre personne effectue les règlements des frais de l'école IA.
- Merci de remplir un dossier de demande d'inscription par enfant (et de joindre un chèque par dossier).
- Notez que la réception de votre dossier vaut engagement d'inscription de votre part. Si votre enfant est accepté à l'école IA, vous êtes ensuite dans l'obligation de régler tous les frais de l'année.
- Les informations données dans ce dossier sont seulement valables pour les demandes d'inscription à l'année scolaire 2022-23.

Processus d'inscription :

Les inscriptions à l'école IA pour septembre 2022 se déroulent de la manière suivante :

1. Vous remplissez un dossier de demande d'inscription et l'envoyez par la poste, accompagné d'un chèque de 120€ (ordre : École privée de Saint Paul de Jarrat) pour les frais de demande d'inscription. Ces frais seront déduits des frais de scolarisation.
2. Nous vous confirmons la réception de votre dossier de demande d'inscription par e-mail.
3. Nous vous envoyons un e-mail pour vous informer que votre enfant est accepté à l'école IA, placé sur liste d'attente, ou refusé.*
4. Si votre enfant est accepté, vous remplissez un dossier d'inscription.
5. Vous effectuez les premiers règlements des frais avec votre dossier d'inscription : caution et scolarité (intégralité ou premier versement, selon votre cas).

* Mode de sélection : les enfants sont acceptés par ordre d'arrivée dans chaque tranche d'âge (afin d'obtenir un équilibre entre enfants d'âges différents au sein de notre groupe unique en maternelle). En cas de nombre plus important de demandes d'inscription que de places disponibles, les premiers à avoir envoyé leur dossier (cachet de la poste faisant foi) sont les premiers retenus. Si le nombre de places disponibles dans la tranche d'âges qui vous concerne a été atteint, vous êtes placé sur liste d'attente. À partir de juillet, les enfants sur liste d'attente peuvent prendre la place d'enfants d'autres tranches d'âges, s'il y reste des places.

Informations personnelles

Adulte qui remplit le dossier d'inscription :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Relation à l'enfant que vous inscrivez (père, mère...) :

L'enfant vit-il avec vous ?

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Quel est le meilleur moyen de vous joindre pour un message non-urgent ?

Quel est le meilleur moyen de vous joindre pour un besoin urgent ?

Adresse postale :

Autre parent responsable de l'enfant (laisser vide si aucun autre parent) :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Relation à l'enfant que vous inscrivez (père, mère...) :

L'enfant vit-il avec vous ?

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de téléphone portable :

Quel est le meilleur moyen de vous joindre pour un message non-urgent ?

Quel est le meilleur moyen de vous joindre pour un besoin urgent ?

Adresse postale :

L'enfant :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Nombre de frères et sœurs, et leurs âges :

Adresse postale :

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé, des allergies, des troubles comportementaux, psychiques, psychologiques ou autres ? (Si oui, préciser lesquels et les traitements éventuels).

Votre enfant a-t-il des restrictions alimentaires (intolérances, restrictions religieuses, etc.) ?

Vos souhaits d'inscription

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école IA (cochez la case pertinente) :

- Pour une semaine de 4 jours et demi : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi
- Pour une semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Remarque : les deux options sont reconnues comme une scolarisation de votre enfant.

Aurez-vous besoin de mettre votre enfant à la garderie ? (cochez toutes les cases pertinentes)

- Oui avant 8h15 (ouverture de l'école IA pour la journée)
 - Tous les jours
 - Certains jours, toutes les semaines ou quasiment toutes les semaines
 - De manière ponctuelle
- Oui après 16h30 (fin de la journée à l'école IA)
 - Tous les jours
 - Certains jours, toutes les semaines ou quasiment toutes les semaines
 - De manière ponctuelle
- Non

Vos souhaits de règlements

Comment allez-vous régler les frais de scolarité de l'école IA ?

- En une seule fois (en printemps-été 2022)
- En 4 fois (premier paiement à l'inscription, deuxième paiement à la rentrée début septembre, troisième paiement début décembre, quatrième paiement début mars)
- En 10 fois (premier paiement à l'inscription, puis un paiement par mois qui suit en début de mois, pendant 9 mois)
- En 12 fois (premier paiement à l'inscription, puis un paiement par mois qui suit en début de mois, pendant 11 mois). Cette option est seulement possible si vous faites votre premier règlement en juin ou juillet 2022).

Comment allez-vous régler les frais de nourriture de l'école IA ?

- En une seule fois (en printemps-été 2022)
- En 4 fois (premier paiement à l'inscription, deuxième paiement à la rentrée début septembre, troisième paiement début décembre, quatrième paiement début mars)
- En 10 fois (premier paiement à l'inscription, puis un paiement par mois qui suit en début de mois, pendant 9 mois)
- En 12 fois (premier paiement à l'inscription, puis un paiement par mois qui suit en début de mois, pendant 11 mois). Cette option est seulement possible si vous faites votre premier règlement en juin ou juillet 2022).

Rappel :

À l'inscription (c'est-à-dire après réception de votre demande et acceptation de celle-ci par l'école IA, au moment où vous remplirez le dossier d'inscription), vous devrez régler tous les frais suivant :

- une caution (300€ si vous réglez les frais de scolarité en une fois, 1000€ si vous réglez les frais de scolarité en plusieurs fois). La caution est encaissée et vous est restituée lorsque vous quittez l'école définitivement.

- La scolarité dans son intégralité si vous choisissez cette option, ou votre premier versement des frais de scolarité si vous étalez les paiements.
- Les frais de nourriture dans leur intégralité si vous choisissez cette option, ou votre premier versement des frais de nourriture si vous étalez les paiements.

Le présent dossier doit être accompagné d'un règlement de 120€ pour les frais de demande d'inscription. Ces frais sont déduits des règlements que vous devrez effectuer à l'inscription. Toutefois, ces frais sont conservés (non remboursés) si vous manquez à votre engagement d'inscrire votre enfant s'il est accepté. Il vous sont remboursés si votre enfant est refusé.

Vous pouvez trouver le montant des frais sur la page dédiée aux inscriptions sur notre site internet : <https://www.ecoleia.fr/rejoindre-l-ecole-ia>

Engagement d'inscription effective

Je certifie que toutes les informations fournies dans ce dossier de demande d'inscription sont correctes.

Je certifie également que j'ai la responsabilité légale de l'enfant mentionné dans ce dossier et que j'ai le droit de prendre la décision de son inscription à l'école IA. Je certifie aussi qu'aucun autre adulte légalement responsable de l'enfant mentionné dans ce dossier ne s'oppose à son inscription à l'école IA.

Je m'engage à inscrire l'enfant mentionné dans ce dossier à l'école IA s'il est accepté.

S'il est accepté, je m'engage donc à régler tous les frais liés à l'inscription et à la scolarisation de mon enfant à l'école IA, lors de l'inscription et pendant toute la durée de présence de mon enfant à l'école IA.

Je comprends aussi que si je manque à mon engagement d'inscrire mon enfant à l'école IA pour l'année scolaire 2022-23 alors qu'il a été accepté, mon versement de 120€ pour frais de demande d'inscription sera conservé par l'école IA et ne pourra en aucun cas être remboursé.

Enfin, je comprends que ce dossier de demande d'inscription ne vaut pas inscription et qu'il n'y a aucune obligation pour l'école IA d'accepter mon enfant. L'école IA se réserve le droit de refuser les candidats.

Date :

Signature de l'adulte qui a rempli le dossier :